

Formation AIPR Elearning & Examen

CONCEPTEUR – ENCADRANT - OPERATEUR

OBJECTIFS

Préparation à l'examen AIPR à distance, avec suivi pédagogique

- ◆ Compléter ses connaissances de la réglementation DT-DICT.
- ◆ Connaître le guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux.
- ◆ S'entraîner à répondre aux questions d'un QCM pour préparer et réussir le QCM de contrôle des compétences encadré par l'ETAT.

PREREQUIS :

- ✓ Maitriser la langue française.
- ✓ En cas de difficultés, n'hésitez pas à nous contacter pour mettre en place une formation adaptée

DUREE

Apprentissage de 30 jours
en connexion illimitée

COUT

Nous consulter :
01.45.98.39.82
contact@c-force.fr

PUBLIC CONCERNE : Toute personne devant **renouveler** son AIPR (Concepteur, Encadrant ou Concepteur) (art. R.554-31 du code de l'environnement et arrêté du 15/02/2012)

PROGRAMME

LA PREPARATION DU QCM POUR L'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE COMPETENCES AIPR « ENCADRANT »

- ◆ Les différents réseaux et les risques associés aux travaux à leur proximité
- ◆ Les actions préconisées par la nouvelle réglementation
- ◆ La préparation d'intervention sur chantier : observation du terrain, DICT, traçages au sol ...
- ◆ Les informations du « Guide Technique » : recommandations, prescriptions, accidents courants, missions des intervenants, dispositions en cas d'endommagement des réseaux ...
- ◆ Entraînement et la préparation à l'examen par QCM

MODULE THEORIQUE SPECIFIQUE A L'ENCADRANT

- ◆ Approfondissement de la réglementation :
 - ◆ Rôle et responsabilité de l'encadrant
 - ◆ Analyse de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
 - ◆ Analyse des procédures DT – DICT : vérification et exploitation des réponses
- ◆ Approfondissement de la préparation et de la réalisation des travaux, et de la sécurité à proximité des réseaux :
 - ◆ Lecture de plans
 - ◆ Faire appliquer les règles de sécurité
 - ◆ Le personnel et les AIPR
 - ◆ Le matériel et son adéquation aux besoins et aux risques du chantier
 - ◆ L'accès aux différents ouvrages de sécurité
 - ◆ Le constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
 - ◆ Savoir préparer les relevés topographiques de réseaux

PASSAGE DE L'EXAMEN QCM « ENCADRANT » EN FIN DE SESSION

- ◆ Installation des candidats : un poste informatique ou tablette tactile pour chaque candidat avec accès internet
- ◆ Présentation des modalités pratiques : la comptabilisation des réponses, les critères de réussite, l'accès à la plate-forme dédiée du ministère
- ◆ Questionnaire à choix multiple : 30 questions sur l'ensemble des thèmes : réseaux aériens, souterrains, responsabilités, réglementation DT-DICT ...
- ◆ Seuil de réussite de 60 %
- ◆ Résultats communiqués dès la fin de l'examen
- ◆ Modalités pour un nouveau passage de l'examen en cas d'échec éventuel du conducteur de pompe : la décision de mise en œuvre et le droit de retrait.

C-FORCE

38 rue François Coppée - 94520 MANDRES LES ROSES

☎ 01.45.98.39.82 / 06.47.76.54.28 - ✉ contact@c-force.fr - 🌐 www.c-force.fr

Siret : 898 809 538 00025 - RC Créteil B - TVA intra. : FR25898809538 - Déclaration d'activité 11 94 10689 94



MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ◆ Affectation du cursus de formation adapté à l'apprenant. L'apprenant reçoit un email avec son identifiant et mot de passe.
- ◆ L'apprenant est informé qu'il peut communiquer avec son tuteur tout au long de sa formation.
- ◆ À tout moment, l'apprenant peut demander conseil à son e-tuteur soit par mail soit par téléphone
- ◆ Sans limite de temps de connexion, l'apprenant adapte ses séances en fonction de son activité et de son rythme d'apprentissage.
- ◆ L'apprenant peut revoir chaque module autant de fois qu'il le juge nécessaire.
- ◆ Un tracking pédagogique permet de suivre le parcours de l'apprenant.

EVALUATION

- ◆ Chaque apprenant devra avoir suivi l'intégralité du parcours à distance ainsi que l'ensemble des évaluations formatives et/ou sommatives afin de se présenter à l'examen.
- ◆ QCM sur poste informatique individuel ;
- ◆ Attestation de présence pour avoir suivi la formation à distance.

EVALUATION DES COMPETENCES (examen)

L'examen se déroule à l'aide d'un ordinateur, le participant dispose de 60 mn pour répondre aux questions :

- ◆ Encadrant : 40 questions
- ◆ Concepteur : 40 questions
- ◆ Exécutant : 30 questions
- ◆ Une bonne réponse rapporte 2 points. Pas de réponse (choix « ne sait pas ») : 0 point.
- ◆ Une mauvaise réponse : – 1 point pour une question non prioritaire ou – 5 points pour une question prioritaire.

Le nombre de points mini pour obtenir son certificat de compétences est de :

- ◆ 48 points sur un maximum possible de 80 pour les Concepteurs et Encadrants
- ◆ 36 points sur un maximum possible de 80 pour les opérateurs

Selon résultat délivrance d'une attestation de réussite permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR : **Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux**

ACCES

Les personnes en situation de handicap sont amenées à nous consulter pour valider l'accessibilité

☎ 01.45.98.39.82

📧 contact@c-force.fr

LES + C-FORCE

- ◆ Une pédagogie active et adaptative qui permet de prendre en compte l'activité et le rythme d'apprentissage de chacun ;
- ◆ Des supports pédagogiques actualisés ;
- ◆ Des formateurs technicien THSE certifiés AIPR.



C-FORCE

38 rue François Coppée - 94520 MANDRES LES ROSES

☎ 01.45.98.39.82 / 06.47.76.54.28 - 📧 contact@c-force.fr - 🌐 www.c-force.fr

Siret : 898 809 538 00025 - RC Créteil B - TVA intra. : FR25898809538 - Déclaration d'activité 11 94 10689 94

2